



Le Lundi 22 Juillet 2024

Point de situation fermeture partielle d'EMCF Gravenchon et plan de suppression d'emplois
« compétitivité » raffinerie Port Jérôme sur Seine

Ce Lundi 22 juillet marque le 58^{ème} jour de grève pour les unités de la chimie impactées par les fermetures, les unités additifs et raffinage, moins impactées sont en grève de façon moins régulière et avec un impact limité sur la production de produits chimiques et de carburants.

Les unités du Vapocraqueur, des Escorez, du polypropylène et du polyéthylène sont à l'arrêt complet depuis de nombreuses semaines, la direction ne semble pas avoir de volonté de procéder à un redémarrage et tente même de commencer les manœuvres de vidange et de dégazage qui sont un préalable au démantèlement de ces installations.

1) Sur le combat syndical :

Depuis les annonces du 11 avril, les élus CGT chimie sont mobilisés et assurent les réunions, les piquets de grèves, les contacts avec la presse et les élus locaux. Une partie de la logistique également. Suite aux premières réunions de négociation du PSE, les travailleurs postés en 3x8 continu ont souhaité lancer la grève reconductible, la CGT a appelé le personnel à la grève le 25 Mai (blog CGT ExxonMobil).

La mobilisation a pris plusieurs formes, grève, rassemblements, barrages filtrants durant 15 jours, manifestation et envahissement des bureaux de la direction pour réclamer des comptes au directeur plate-forme qui est le « décideur » principal dans ce dossier.

A ce jour il y'a toujours des relèves de quarts toutes les 8h avec déclaration des grévistes et confrontation avec la direction, de nuit et les weekends compris.

2) Le projet alternatif :

Les experts du CSEC travaillent toujours sur une alternative à la fermeture des unités de la chimie ExxonMobil PJSS. Il faut savoir que ces fermetures sont en fait des délocalisations. En effet, le polyéthylène, les résines synthétiques et une partie du polypropylène vont continuer d'être livrés aux clients français mais ces produits seront fabriqués aux USA sur des bases de pétrole et gaz de schistes, ou en Asie (Singapour puis Chine) puis acheminés en Europe par

bateau (voir avion en cas de commande urgente sur des produits spécifiques) ce qui sera une très mauvaise nouvelle en termes d'empreinte carbone et de conditions sociales.

Il existe une alternative, maintenir les installations en service et continuer les projets de décarbonations qui ont déjà été lancés : recyclage de plastique via Green Dot, réduction des émissions de CO2 et de COV via les projets d'électrification, d'hydrogénation et capture du CO2 via le projet CCS.

3) Les conséquences industrielles :

ExxonMobil a décidé de sortir d'Europe petit à petit afin de maximiser ses profits aux USA en bénéficiant des subventions au forage mise en place par l'administration Trump, cette situation ne va pas s'arranger avec les futures élections aux USA mais cela veut dire que nos pouvoirs publics français et européens acceptent que nous soyons dépendants de firmes étrangères et hors Europe pour notre industrie future. Aujourd'hui on mesure déjà le début des problèmes que cela va générer :

- ➔ Pénurie de plastique pharmaceutique (le LPP est la seule usine française à fournir les fabricants français de perfusion, poche à sang, poche alimentaire pour nourrissons prématurés, canules d'intubation, seringues etc...)
- ➔ Le LPP fournit également les constructeurs automobiles français en plastiques de performance, plusieurs nouveaux modèles vont avoir du retard sur le marché pour cause de pénurie de polypropylène.
- ➔ L'usine de polyéthylène de PJSS est la plus performante d'Europe, un vrai exemple d'efficacité industrielle, et elle va être démantelée au profit des installations des USA, on marche sur la tête.
- ➔ L'usine d'Arlanxéo qui fabrique du caoutchouc va voir ses approvisionnements très impactés et risque d'annoncer à son tour des licenciements.

4) Les conséquences sur l'emploi :

Des 677 suppressions d'emplois annoncées initialement, nous sommes passés à 670 puis 668, ce qui est une amélioration dérisoire. A la vue du contenu du PSE on peut estimer à un peu plus **de 300** les licenciements secs dans le meilleur des cas. Les mesures d'âges restent à la main de la direction pour les secteurs où il n'y a pas ou peu de suppressions de postes (raffinerie) et elle a déjà prévenu qu'elle ne laissera pas tout le monde partir.

Il y'a fort à craindre que ceci ne soit que la partie émergée de l'iceberg et il y'a fort à parier que dès la fin de la consultation des instances d'ExxonMobil le 16 septembre, les annonces de licenciements chez nos sous-traitants et clients pleuvent. On parle là de plusieurs milliers d'emplois à la clé. Une troisième vague est également à craindre dans les mois qui suivront les départs effectifs dans les commerces et administrations du secteur qui seront confrontés à une baisse importante de leur activité.

5) Le niveau du PSE :

La direction ne semble pas vouloir de signature pour l'accord qu'elle a mis sur la table ; les conditions de négociation sont très difficiles : présence d'huissiers, de gardes du corps,

changements incessants de lieux de réunion, parfois au dernier moment, communication des documents la veille à 23h59... et bien sûr assignation au tribunal.

Il faut ajouter que la direction rechigne également à laisser partir celles et ceux qui auraient déjà trouvé un emploi car elle veut garder du monde pour la préparation du démantèlement. La direction veut un PSE « low cost », en effet les garanties d'accompagnement à ce jour sont très en dessus des moyens et des résultats du groupe (36 milliards de \$ en 2023 au niveau mondial et 1.5 milliards d'€ sur 3 ans au périmètre français, de plus la vente du site de Fos sur mer et de ses stocks va rapporter plusieurs centaines de millions d'euros au groupe) et de ce qui se fait dans l'industrie aujourd'hui. Par exemple :

Mesures d'âges pour les postés 3x8C : départ possible à partir de 54 ans dans le meilleur des cas pour une carrière avec un minimum de 10 ans en régime 3x8C chez Exxon Mobil.

Mesures d'âges pour le personnel de journée : départ à 59 ans pour une carrière complète dans le meilleur des cas.

Accompagnement financier des volontaires et/ou licenciés incluant les indemnités légales, supra légales, la prime de volontariat et les mois de salaires du congé de reclassement :

Moins de 5 ans d'ancienneté : 37000 € au total

Entre 5 et 10 ans d'ancienneté : 50000 € au mieux

Entre 10 et 20 ans d'ancienneté : 80000 € au mieux

Entre 20 et 30 ans d'ancienneté : 150000 € au mieux

Au-delà de 30 ans d'ancienneté, le calcul n'est plus le même et permettra quelques personnes de partir avec des sommes très conséquentes de plusieurs centaines de milliers d'euros, essentiellement des cadres supérieurs. Logiquement il n'y aura que très peu de volontaires au départ parmi les populations âgées de plus de 50 ans non éligibles à la préretraite, elles préféreront finir leur carrière ici plutôt que de partir.

Les chiffres peuvent apparaitre comme attractifs mais pour mémoire ils sont inférieurs de 50% à ceux de **Lyondell-Basell** en 2014, et les travailleurs de **Yara** de Montoir de Bretagne viennent d'obtenir un plancher de 115000 €

Ce plan de licenciement est potentiellement financé par les fonds Européens du Plan Territorial de Transition Juste qui prévoit de subventionner les licenciements dans les secteurs émissifs et émetteurs de CO2.

6) La situation aujourd'hui :

Les travailleurs et les élus restent mobilisés même si c'est moins démonstratif. On a l'impression d'avoir été abandonnés par les pouvoirs publics, comme dans d'autres secteurs où les annonces de plan de licenciements tombent tous les jours.

La situation médiatique ne nous aide pas (JO, élections législatives) avec des sujets bien éloignés de l'emploi ou de l'indépendance industrielle et les guéguerres de partis nous laissent assez dubitatifs.

La violence dont a fait preuve la direction ExxonMobil est assez inouïe et a choqué tous les travailleurs. Quelques directeurs zélés et exécutants persévèrent dans leur ligne dure à imposer un maximum de casse sociale sans une once d'humanité. On s'aperçoit que les survivants de ce projet mortifère vont continuer de souffrir avec des cadences de travail infernales et des équipes sous dimensionnées.

Nous soupçonnons très fortement la volonté d'ExxonMobil de ne pas en rester là et de déjà préparer les prochaines étapes de son départ d'Europe : passage d'une partie de la raffinerie en « bio » pour casser à nouveau l'emploi, fermeture du siège social de Nanterre avec de nouvelles délocalisations de services à la clé puis au final, vente de la raffinerie à un opérateur opportuniste comme c'est le cas pour notre raffinerie de Fos sur mer.

Les conséquences sociales sont déjà perceptibles, des dizaines d'arrêts maladie sont prononcés, certains de nos collègues tiennent des propos alarmants (suicide, divorce, violence). Les travailleurs sont en proie au désœuvrement dans beaucoup de service, ce qui n'est jamais bon pour la santé mentale.

7) Les prochaines échéances :

La consultation se poursuit dans des CSE et CSEC devenus des chambres d'enregistrement, la direction refusant quasiment systématiquement toutes les propositions des élus en terme d'emplois et de conditions de travail (seulement 2 poses « sauvés » à la chimie à ce jour). Elle a également proposé de nouvelles dates de négociation pour le PSE mais ne concède aucune avancée, si bien que l'on se demande si elle négocie avec les organisations syndicales ou directement avec la DRIEETS. Nous avons encore une journée de « négociation » le 25 juillet et de nombreuses réunions de CSE et de CSSCT sur Juillet et Août.

Les rendu d'avis des instances seront effectués le 5 septembre en CSE local et le 16 septembre en CSE central, nous avons réussi à obtenir un délai de 15 jours à force de blocage et d'injonctions sans quoi le rendu d'avis initial était prévu en plein mois d'Aout. Il s'agissait là également d'une stratégie de la direction, ce genre de sale coup et plus facile à faire passer l'été quand tout le monde pense aux vacances.

Il est également certain que ces agissements scandaleux d'ExxonMobil créent un précédent dans le dialogue social en France, avec le risque de voir cette situation se reproduire dans d'autres secteurs dans un futur proche.

Aujourd'hui nous appelons tous ceux qui ont le pouvoir de faire bouger la situation chez ExxonMobil à s'emparer du sujet et à nous aider à obliger notre employeur à revenir sur ses décisions de casse de l'emploi et de traitement au rabais de ses travailleurs.

La CGT ExxonMobil Chimie France